

Inverser la logique

Autor(en): **Brutsch, François**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **26 (1989)**

Heft 963

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1011159>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

(fb) Le système actuel de l'assurance-maladie est ainsi fait qu'il n'incite aucun des partenaires — hôpitaux, médecins, caisses, assurés — à un comportement économique. C'est l'une des raisons de la croissance constante du coût de la santé.

Parmi les principes fixés par le Conseil fédéral pour la refonte complète de l'assurance-maladie (DP 961) figure la prise en considération du modèle de la caisse de santé, une idée née et appliquée aux Etats-Unis. La caisse de santé assure les mêmes prestations qu'une assurance classique. Mais l'assuré n'a pas le libre choix de son médecin: il est pris en charge par un groupe médical qui comprend plusieurs médecins et du personnel infirmier; en cas de besoin le patient est envoyé chez un spécialiste ou à l'hôpital. Le groupe est responsable de la totalité du traitement des patients et des coûts qui en résultent et travaille dans le cadre d'un budget. Ce personnel soignant touche un salaire fixe et une participation au bénéfice éventuel.

CAISSES DE SANTÉ

Inverser la logique

Dans le système actuel, le médecin est rémunéré en fonction de ses prestations; il est donc économiquement intéressé à la maladie de ses patients. La caisse de santé inverse cette logique: le personnel soignant est incité à ne pas multiplier les actes. C'est donc la santé et non la maladie qui doit motiver le groupe médical. On estime que les primes, dans ce système, sont inférieures de 10 à 15% par rapport à celles des assurances-maladie et la franchise comme la participation de l'assuré au coût du traitement sont supprimées.

La première caisse de santé helvétique démarrera le 1^{er} janvier 1990 à Zurich. L'expérience est patronnée par la Communauté d'intérêt pour des modèles alternatifs d'assurance-maladie (Igak) qui regroupe une dizaine de mutuelles. L'adhésion à cette nouvelle caisse est offerte sans condition aux membres de ces mutuelles. Il faut compter 3500 à 5000 membres pour un fonctionnement normal. L'Igak envisage la création d'une caisse semblable à Bâle au cours de l'année prochaine et des projets existent pour la Suisse centrale, le Tessin et la Suisse romande. ■

SYNDICATS

Négociations d'automne

Nous vous proposons deux articles pour illustrer le climat dans lequel les traditionnelles négociations salariales d'automne se déroulent. Si nous voyons dans le premier texte que les chiffres devraient imposer la générosité à l'égard des salariés, nous constatons dans le second qu'un franc peut ne pas avoir la même valeur selon qu'il se trouve dans la poche de l'un ou de l'autre.

Le langage des chiffres

(jd) Avec l'automne vient le temps des négociations salariales. Déjà les préparatifs vont bon train. Au milieu de l'été le syndicat chrétien de la métallurgie a annoncé la couleur: des augmentations réelles pour tous et, si les entreprises rechignent, que les salariés n'hésitent pas à exiger individuellement des améliorations. Une conception peu syndicale de la solidarité.

Du côté patronal, on fourbit aussi ses armes. Le président de l'Association des constructeurs de machines vient de mettre en garde contre l'affaiblissement de la place industrielle helvétique qui doit supporter des coûts salariaux élevés. Chez les employeurs, l'indexation automatique des salaires au renchérissement est perçue comme une contrainte à laquelle on préfère des adaptations individuelles modulées selon les prestations des employés.

Les chiffres parlent un langage clair. La Suisse connaît sa septième année de vaches grasses. Les entreprises enregistrent des profits confortables: +15% en 1988 et au moins autant pour cette année. Entre 1985 et 1988 le produit inté-

rieur brut a progressé de 12,2%; durant cette période les salaires réels n'ont augmenté que de 5,6%. La productivité aussi se porte bien; mais selon l'institut de recherche conjoncturelle du Polytechnicum de Zurich, les salaires ont pris un retard de près de 10% depuis 1982.

Face à cette situation, des revendications salariales substantielles paraissent justifiées. Une attitude rigide des organisations patronales conduira une partie des salariés à revendiquer chacun pour soi ou, profitant d'un marché du travail asséché, à trouver un employeur plus compréhensif. Si, dans une situation aussi favorable, les syndicats n'obtiennent pas des résultats significatifs, ils perdront en crédibilité. Est-ce cela que visent les organisations patronales, et, à terme, y ont-elles intérêt?

C'est jamais le bon moment

(ag) La conjoncture économique est cyclique. Elle procède par accélération et freinage. La difficulté pour les experts et les responsables politiques est de déterminer l'amplitude du cycle. La

Salaires et pouvoir d'achat

| Augmentation en % des | 1984 | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 |
|--|------|------|------|------|------|
| salaires en termes nominaux ¹ | 1,9 | 3,0 | 3,2 | 2,4 | 3* |
| prix à la consommation | 2,9 | 3,4 | 0,8 | 1,4 | 1,9 |
| *estimation | | | | | |
| ¹ D'après les salaires du personnel d'exploitation, victimes d'accident (source: <i>La Vie économique</i>) | | | | | |